

DECISION DU MAIRE N° 2024- 242/ CULTUREL

8. Domaines de compétences par thèmes
8.9 Culture

Le Maire de la Ville de DENAIN

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°7 du 28 mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu les propositions de la Commission Culturelle,

DECIDE

■ **Article 1** : la Ville de Denain organisera les manifestations suivantes :

- Vendredi 7 Février 2025 à 20h30 au théâtre de Denain : « *Steven Magie* ».

Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par la société Steven LUCAS 218 avenue de la République 59282 DOUCHY LES MINES.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000€ TTC.

Tarif unique : 5€.

- Mercredi 19 Mars 2025 à 20h30 au théâtre de DENAIN : « *Dani LARY* ».

Spectacle de magie proposé par le société « *Verone Productions* » située au 31 rue d'Inkermann 59000 LILLE.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Accueil au théâtre.

- Samedi 22 Mars 2025 à 20h30 au théâtre de DENAIN : « *In theatrum Dénonium acte 9* ».

Ce festival métal est proposé par l'association « Nord Forge » située au 44 rue Paul Elie Casanova-59220

DENAIN qui en fixera le tarif. Les recettes provenant de la billetterie seront perçues par l'association Nord Forge.

Les frais annexes (*sécurité, techniciens supplémentaires, location de matériel technique*) seront à la charge de la Ville.

- Du Lundi 14 Avril au Samedi 19 Avril 2025 au théâtre de Denain : « *Festival Humour* ».

Festival humour en coréalisation avec la production « *Sur Mesures Productions* » 357 rue Jean Perrin 59600 DOUAI.

A la charge de la Ville : le tremplin 'Jeune talent de l'humour' (lundi 14/04 = sélection des candidats ; mardi 15/04 rencontre avec un auteur ; mercredi 16/04 = rencontre avec un metteur en scène ; jeudi 17/04 = restitution en public) pour **3 370 €** ; la pièce de théâtre « *le journal d'une majorette* » (jeudi 14/04 après-midi) pour **2602 €** ; les frais annexes pour le festival : taxes SACD, sécurité, restauration.

Le prix des places pour le **journal d'une majorette** est fixé à : 15 € pour le tarif plein et 10 € pour le tarif réduit. Les recettes seront perçues par la Ville.

A la charge de la Production « Sur Mesures Productions » : Vendredi 18/04 à 20h30, le « *Frite fricadelle comédy club* » animé par Jojo Bernard et le Samedi 19/04 à 20h30 le spectacle humoristique « *bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci* » par Les Jumeaux.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.

Accueil au Théâtre.

- Vendredi 25 Avril 2025 à 20h30 au théâtre de Denain : « *Doowee* » (report de 2024).

Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « *Music'Art* » n° 55 avenue Gustave DRON 59200 TOURCOING.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000€ TTC.

Tarif unique : 5€.

- Dimanche 27 Avril 2025 à 16h30 au théâtre de DENAIN : « **Concert Solidaire** ».

Concert proposé par l'association « *Les petits pas de Rachel* » située au 30 rue de l'Abbaye 59730 SOLESMESL
Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.
Accueil au théâtre.

- Jeudi 22 Mai 2025 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « **The tribute by so what Pink** » (report de 2024).

Spectacle proposé par la production « *L'agence des artistes* » située au 5 rue Georges Clémenceau 76 206 EU.
Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.
Accueil au théâtre.

- Samedi 24 Mai 2025 à 19h00 au théâtre de DENAIN : « **Miss Excellence Ostrevent** ».

Spectacle proposé par l'association GLEM EVENTS située au n° 23 rue Emile Zola – 59252 MARQUETTE EN OSTREVENT.
Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.
Accueil au théâtre.

- Samedi 21 (19h30) et Dimanche 22 (15h30) Juin 2025 au théâtre de DENAIN : gala de danse de l'association « **Le grenier aux entrechats** » située rue Jean-Jacques ROUSSEAU 59220 DENAIN.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.
Coréalisation avec la Ville qui prend à sa charge les frais de techniciens supplémentaires.

- Samedi 5 Juillet et Dimanche 6 Juillet 2025 au théâtre de verdure: « **Festival SILA** ».

La Ville de Denain mettra à disposition, à titre gracieux, le Théâtre de Verdre (*parc Zola*) situé au boulevard du 8 Mai 1945, 59220-DENAIN à l'attention de l'association C CULTUREL pour l'organisation de son festival SILA.
L'association C CULTUREL est située au 4/42 rue Jean-Baptiste Corot, 59300-VALENCIENNES, représentée par Madame Angeles PEREZ, en qualité de Présidente.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur.
Accueil au théâtre de Verdre.

Dates de la mise à disposition : Samedi 5 Juillet 2025 dès 9h pour l'installation matérielle et Dimanche 6 Juillet 2025 pour la représentation en soirée.

■ **Article 2 :**

Les contrats ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire seront signés par mes soins.

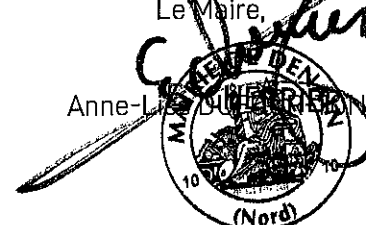
■ **Article 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

Denain, le 19 Décembre 2024.

Par délégation du Maire
Le Maire,

Anne-Lise DUBREUIL



Certifié exécutoire par Le Maire, compte-rendu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....